

ACTION URGENTE

OUZBÉKISTAN. UN JOURNALISTE INDÉPENDANT DOIT ÊTRE LIBÉRÉ IMMÉDIATEMENT

Les proches de Bobomourod Abdoullaïev, journaliste indépendant ouzbek détenu depuis le 27 septembre 2017 dans un centre de détention du Service de la sécurité nationale (SSN) d'Ouzbékistan, ont été autorisés à le voir pour la première fois en trois mois le 10 janvier. Ils n'ont vu aucun signe visible de torture, mais on s'inquiète toujours pour son bien-être. Il n'a pas pu bénéficier des services d'un avocat indépendant depuis décembre 2017.

Le 9 janvier, la mère, la femme et les enfants de **Bobomourod Abdoullaïev** ont été invités à lui rendre visite au centre de détention provisoire du Service de la sécurité nationale (SSN) à Tachkent, la capitale de l'Ouzbékistan. Cette courte visite de 25 minutes a eu lieu le 10 janvier en la présence d'un agent du SSN. C'était la première fois que les proches de Bobomourod Abdoullaïev ont pu le voir en plus de trois mois, et la visite a été très émouvante. Ses proches ont déclaré que le corps de Bobomourod Abdoullaïev ne présentait pas de signes visibles de torture.

En novembre 2017, l'ONG Groupe d'initiative des défenseurs des droits humains indépendants a fourni un avocat à Bobomourod Abdoullaïev, après que le précédent a démissionné en affirmant que sa santé fragile et son âge avancé l'empêchaient de représenter son client. Le 26 décembre 2017, Bobomourod Abdoullaïev a refusé les services du nouvel avocat. Il a déclaré que cet avocat avait déformé les propos qu'il avait tenus lors de leur première rencontre en affirmant qu'il avait avoué avoir écrit des articles antigouvernementaux sur un site Internet de l'opposition en utilisant un pseudonyme (ce qui est, de l'avis général, la raison de la détention de Bobomourod Abdoullaïev). En Ouzbékistan, les défenseurs des droits humains pensent que Bobomourod Abdoullaïev a été obligé de renvoyer son avocat sous la pression des agents du SSN. Depuis, il n'a pas pu consulter d'avocat indépendant.

Le 27 septembre 2017, Bobomourod Abdoullaïev a été arrêté par des agents du SSN à Tachkent pour avoir prétendument tenté de renverser l'ordre constitutionnel de la République d'Ouzbékistan. Depuis lors, il est incarcéré dans l'un des centres de détention les plus tristement célèbres du pays, où la torture est couramment pratiquée. Il n'a eu qu'un accès limité aux avocats de son choix et à sa famille. Aucune des rencontres n'ont été privées. Des défenseurs des droits humains et des collègues de Bobomourod Abdoullaïev estiment qu'il est pris pour cible en raison de son travail de journaliste et de ses opinions politiques critiques.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en ouzbek, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Bobomourod Abdoullaïev, qui semble détenu uniquement en raison de son activité de journaliste et des vues critiques qu'il a exprimées à l'égard du gouvernement, et à abandonner les charges qui pèsent sur lui ;
- dans l'attente de sa libération, demandez-leur de veiller à ce que Bobomourod Abdoullaïev ne soit pas soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements, et à ce qu'il jouisse de toutes les garanties juridiques en détention – notamment un accès libre et régulier à un avocat de son choix et la possibilité de le consulter de façon confidentielle, ainsi que la possibilité de voir sa famille ;
- rappelez-leur qu'elles ont l'obligation de respecter pleinement le droit à la liberté d'expression.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 FÉVRIER 2018 À :

Président du Service de la sécurité nationale

Rustam Inoyatov
9 Matbuotchilar Street
Tashkent, Ouzbékistan

Forme d'appel : Dear Chairman, /
Monsieur,

Procureur général

Ihtior Abdullaev
Prosecutor General's Office
ul. Gulyamova 66
Tashkent 700047, Ouzbékistan
Fax : +998 71 133 3917
Courriel : prokuratura@lawyer.uz

Formule d'appel : Dear Prosecutor
General, / Monsieur le Procureur
général,

Copies à :

Directeur
Akmal Saidov
The National Human Rights Centre
Ul. Mustakillik maidoni 5/3
Tashkent 100029, Ouzbékistan
Fax : + 998 71 239 13 56
Courriel : info@nhrc.uz

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 232/17. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/eur62/7235/2017/fr/

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

OUZBÉKISTAN. UN JOURNALISTE INDÉPENDANT DOIT ÊTRE LIBÉRÉ IMMÉDIATEMENT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Bobomourod Abdoullaïev est journaliste indépendant et commentateur sportif. Il écrit également des analyses politiques sous un pseudonyme. Il a rédigé des articles pour des médias internationaux.

Le 27 septembre 2017, des agents du Service de la sécurité nationale (SSN) d'Ouzbékistan ont arrêté Bobomourod Abdoullaïev à Tachkent. Sa famille est restée sans nouvelles de lui pendant deux jours. Le 29 septembre, elle a découvert qu'il se trouvait au centre de détention provisoire du SSN à Tachkent. Le même jour, des agents du SSN ont fouillé le domicile de Bobomourod Abdoullaïev pendant plus de cinq heures et ont saisi des livres, un ordinateur, des cartes mémoire et d'autres équipements média. Sa femme a pu lui rendre brièvement visite en détention, le 1er octobre 2017.

Le 1er octobre 2017, lors d'une audience à huis clos, le tribunal pénal du district de Younoussabadski, à Tachkent, a ordonné le placement en détention provisoire de Bobomourod Abdoullaïev au centre du SSN, en tant que suspect de droit commun soupçonné d'avoir élaboré et diffusé des documents en ligne en vue de tenter de renverser l'ordre constitutionnel (article 159 du Code pénal de la République d'Ouzbékistan). Selon un enquêteur du SSN, Bobomourod Abdoullaïev travaillait avec un chef de l'opposition politique en exil, Mouhammad Salih. Les recherches effectuées par Amnesty International montrent que des prisonniers sont torturés dans ce centre, notamment dans des salles d'interrogatoire, dans des cellules disciplinaires, dans les sanitaires et dans les douches, ainsi que dans des pièces prévues à cet effet, aux murs capitonnés de caoutchouc et insonorisées.

Les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique sont fortement restreints en Ouzbékistan. D'éminents défenseurs des droits humains, des détracteurs du gouvernement et des journalistes indépendants sont soumis à des mesures de harcèlement et d'intimidation, à une surveillance systématique, à des arrestations, à des coups et à des campagnes de diffamation. Nombre d'entre eux ont été contraints à l'exil, tandis que d'autres sont empêchés de quitter le pays. Les défenseurs des droits humains et les journalistes indépendants, à l'étranger comme à l'intérieur du pays, sont toujours, eux et leurs familles, la cible de campagnes médiatiques acharnées et répétées sur les sites Internet contrôlés par le gouvernement ou lui appartenant, à la télévision nationale et dans la presse officielle.

La surveillance à laquelle les autorités ouzbèkes procèdent sur le territoire comme à l'étranger aggrave encore un climat déjà répressif à l'égard des défenseurs des droits humains, des journalistes et des militants politiques, entre autres. La surveillance illégale est facilitée par des systèmes techniques et juridiques qui ne prévoient pas de contrôles pour prévenir les abus, en violation des normes internationales.

Amnesty International reçoit des informations dignes de foi et persistantes faisant état d'actes de torture et d'autres mauvais traitements pratiqués de manière habituelle et généralisés par des membres des forces de sécurité et du personnel pénitentiaire. Ces actes seraient commis au moment de l'arrestation des personnes, lors de leur transfert, en garde à vue, pendant leur détention provisoire et au sein des établissements carcéraux. La torture est utilisée pour contraindre des suspects et des détenus, notamment des hommes et des femmes inculpés de vol, d'escroquerie ou de meurtre, entre autres infractions pénales, à « avouer » un crime ou à mettre en cause d'autres personnes. Les personnes inculpées ou déclarées coupables d'infractions hostiles à l'État ou liées au terrorisme, notamment celles qui sont renvoyées de force en Ouzbékistan, sont particulièrement exposées à la torture, en détention provisoire comme en prison à la suite de leur condamnation.

Les tribunaux condamnent très souvent des accusés sur la foi d'éléments obtenus sous la torture. Les allégations de torture ou d'autres mauvais traitements donnant rarement lieu à des enquêtes efficaces, un climat d'impunité persiste.

Nom : Bobomourod Abdoullaïev
Homme

Action complémentaire sur l'AU 232/17, EUR 62/7721/2018, 15 janvier 2018